

Monsieur le Président,

Je prends la parole pour faire rapport sur une question de sécurité nationale.

Selon les instructions du gouvernement, un haut fonctionnaire de mon ministère a informé l'ambassadeur soviétique, le 15 juin, que sept agents soviétiques devaient partir dans les 48 heures et qu'un agent, qui se trouvait à l'extérieur du Canada, ne serait pas autorisé à y revenir. Les sept Soviétiques sont partis le 17 juin. Neuf autres agents qui avaient quitté le Canada, une fois leur affectation terminée, ont été déclarés persona non grata et ne seront pas autorisés à revenir au Canada. Avec le consentement de la Chambre, Monsieur le Président, je dépose la liste des noms des agents concernés et des bureaux soviétiques au Canada où chacun travaillait.

Le gouvernement a agi après des enquêtes et une analyse approfondies qui nous ont mené à la conclusion inéluctable que les agents soviétiques en cause s'adonnaient à des activités inadmissibles qui constituaient une menace pour la sécurité du pays. Je n'ai pas l'intention de fournir des détails de ces activités, si ce n'est de dire qu'elles étaient apparemment destinées à assurer à leurs auteurs un accès clandestin à des renseignements classifiés ou à des technologies secrètes d'application commerciale ou militaire. Une autre activité avait pour objet de donner accès aux bureaux du service de sécurité de la GRC et, par la suite, à ceux du Service canadien du Renseignement de Sécurité.

Je suis persuadé que la sécurité du Canada n'a pas été compromise. Des enquêtes se poursuivent sur certains des cas en cause. Je suis confiant que les autorités canadiennes ont agi pour sauvegarder notre sécurité, et je sais que la Chambre voudra que je fasse nos félicitations à ces autorités.

J'aimerais préciser que les 17 Soviétiques ne faisaient pas partie d'un seul et même complot. En fait, il s'agissait de plusieurs activités soviétiques isolées qui faisaient l'objet d'enquêtes parallèles mais distinctes. Les enquêtes ont été difficiles et ont eu lieu sur un certain laps de temps. Mardi dernier, le gouvernement a décidé d'intervenir dans toutes ces activités à la fois afin d'y mettre fin.

Nous avons bien fait comprendre aux autorités soviétiques que nous ne considérons pas à la légère les activités inacceptables auxquelles leurs agents se sont adonnés et nous les avons mis en garde en termes clairs et directs contre toute reprise de telles activités.